



Compte rendu du Conseil d'administration du 8 mars 2017

Présents : Alain, Christophe, Laurent, Didier, Eric-François, Steph, Céline, Fred,

Absents : Annick, Florence, François

1 – Approbation du dernier compte rendu (18 janvier) : Fred peut le mettre sur le site, Céline ajoute les présents

2 – Les produits laitiers : les frères Péard arrêtent les AMAP. Il n'y aura donc plus leurs produits dans le prochain contrat. Fatima (des PFN) vient à la distribution vendredi 10 mars, il y aura une dégustation. Les personnes qui prendront du beurre ou de la crème devront prendre également un fromage car ces produits laissent beaucoup de lait écrémé ce qui revient cher à produire (un beurre = 5 litres de lait). Nous pourrions proposer la vente de ce lait ? À voir avec Fatima vendredi. De plus, après les dégustations et discussion avec Fatima, il serait bien de se rapprocher d'AMAP 44 pour écrire notre mécontentement aux frères PEARD (qui lâchent les AMAP au profit de la grande distribution), au moins pour marquer le coup. Pour le prochain contrat, il faudra aussi calculer à l'avance le solde à la fin du contrat pour une meilleure gestion de PFN. Les prix vont augmenter.

Toutes ces contraintes nous amènent à réfléchir à changer de producteur ? La ferme de la Pannetière à La Chapelle, un producteur à Plessé... à revoir car la ferme de Riglanne est militante et pas responsable de cela.

3 – Le site de gestion RAPPEL : L'ensemble des mails aux adhérents pour l'AMAP **doit** passer par le site de gestion et comporter dans leur objet [AMAP]. Merci de mettre à jour les fichiers catégories (la notice est dans le site de gestion).

4 – Participation de l'AMAP aux différentes activités : mail de Christophe du 25/01 ; nous pouvons anticiper la demande de subvention et la préparer dès le mois de septembre. Cette subvention nous permettrait une plus grande liberté d'action et la promotion du mieux manger, de l'agriculture paysanne et du circuit court (ce qui est dans nos statuts). A mettre à l'ordre du jour de l'AG pour en parler aux adhérents.

5 – Adrien, « une belle rencontre » : Didier et Fred ont rencontré Adrien GASCOIN dans le cadre du CIERC (éoliennes), il a travaillé sur la COP 21 et Fred et Céline souhaitent organiser un café citoyen le 8 avril sur ce thème : la COP 21 ? Et maintenant ? Ils demandent à utiliser le listing de l'AMAP : Cela n'est pas souhaitable. Ils distribueront donc des flyers lors des prochaines distributions. Céline peut en parler dans la feuille de chou.

6 – Changeons nos habitudes alimentaires, bilan : Céline propose de faire un bilan dans la feuille de chou

7 – Les champignons, visite de la ferme : La date du 22 avril est retenue. Il s'agit de partir sur la journée car l'exploitation se trouve au nord Morbihan (2 h de route), le matin : visite de la ferme, midi : pique-nique ou restau et après-midi, visite d'un site dans le coin (Alain cherche un lieu). Pub dans la feuille de chou. Co-voiturage possible.

AMAP DES FONTAINES

8- Article dans le magazine municipal : l'article d'Alain est parfait. Il manque une photo.

9- Fonctionnement de l'AMAP après l'AG : Alain annonçant son départ, il faudra s'organiser, un appel à tous les adhérents est fait dans la feuille de chou. M. HUBERT serait intéressé. Céline lui en parle lors de la distribution du poisson jeudi.

10- date du prochain CA pour préparer l'AG : Mercredi 3 mai à 20h15, chez qui ?

Divers

1 – Contrat farine : Micka va proposer de vendre de la farine 1 fois par mois : (2 €/kg = Froment et 3 €/kg = sarrasin)

2 – Commande bière : Didier propose d'organiser une vente au printemps avec des 33cl et des 75 cl. Il trouve une date avec Christophe.